

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SAÔNE

26, rue de la mairie / 25660 Saône

Tel : 03 81 55 71 67

Saône, le 11 février 2022

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 10 février 2022

Présents :

B. Vuillemin, Maire de Saône et C. Fontinha, Directeur général des services à la commune
C. Diziain, I. Haboubi, F. Simon, représentants de parents d'élèves
V. Marso, D. Prost, A. Piquerey, enseignantes

Secrétaire : D. Prost

1. Effectifs et inscriptions :

-Prévision d'effectif

• Effectif actuel : **206 élèves**

• Effectif prévisionnel pour l'année 2022/2023 : **200 élèves** (départ de 39 CM2 ; 5 départs prévus, arrivée de 38 CP inscrits en maternelle). 2 places du dispositif ULIS seront libérées, ce qui implique certainement l'inscription de 2 élèves supplémentaires.

Monsieur le Maire a été informé par un courrier du DASEN que dans le cadre de la préparation de la rentrée 2022, il est envisagé l'implantation d'un emploi de professeur des écoles à l'élémentaire (9ème poste classe). En effet, les seuils d'ouverture sont plus bas cette année pour les écoles accueillant des dispositifs particuliers tel que l'ULIS. A l'heure actuelle, les effectifs des classes sont en effet tous au moins supérieurs à 25 élèves par classe (3 classes avec 25 élèves, 3 classes à 26 et 2 classes à 27). Avec une ouverture de classe, les inclusions des élèves du dispositif ULIS se feront dans de meilleures conditions.

A noter que l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire se fait indépendamment d'une éventuelle fermeture en maternelle. Les besoins de chaque école sont évalués en fonction des effectifs et des caractéristiques.

-Inscriptions pour la rentrée 2022/2023 pour les enfants nés en 2016

A compter de cette année, les inscriptions se feront en mairie à partir du 28 février 2022. Elles concernent cette année les enfants nés en 2016 qui intégreront le CP.

La mairie communiquera sur le site internet de la commune, sur le magazine SaôneActu, sur les écrans digitaux et par le biais de l'école pour informer les parents de la procédure et des pièces à fournir pour l'inscription des enfants à l'école (maternelle et élémentaire).

2. Fonctionnement de l'école : sécurité

a. Exercice « anti-intrusion »

Un exercice académique « anti intrusion » a eu lieu le jeudi 2 décembre 2021. Les élèves avaient été informés du scénario et des consignes de mise en sécurité dans chaque classe lors d'une intrusion. Au signal silencieux (descente des volets électriques), ils ont tous respecté la mise à l'abri sous les tables. L'exercice s'est déroulé correctement. Dans le cadre de cette mise en sécurité, la mairie informe le conseil d'école qu'il lui a été demandé par le DASEN d'équiper les écoles d'un téléphone portable. La commune envisage plutôt de munir les écoles de télécommandes d'alarme silencieuse qui alerteraient l'extérieur des établissements en cas d'incident déclaré à l'intérieur.

b. Exercice incendie

- L'exercice incendie du 2^{ème} trimestre a été réalisé le vendredi matin 28 janvier 2021. Les élèves n'étaient pas prévenus.
 - Temps d'évacuation : 1 minute 53 secondes
 - Bilan : Évacuation efficace, amélioration par rapport au premier exercice (2min 30 sec).
- En prévision du prochain exercice, il sera rappelé aux élèves qu'ils doivent descendre dans la cour sans attendre d'adulte lorsque l'alarme incendie est lancée.

Monsieur le maire informe le conseil d'école qu'un contrôle du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) aura lieu prochainement. L'utilisation de l'alarme, les accès, le registre de sécurité... seront repris avec les services techniques pour préparer cette visite.

3. Projets pédagogiques

✓ Activités réalisées :

- L'enseignement de la natation à la piscine de Valdahon pour les élèves des 2 classes de CE1 et CE2 devait débiter le vendredi 07/01/22 jusqu'au 25/03/22. Les séances hebdomadaires ont été annulées car le protocole sanitaire en vigueur suspendait l'enseignement de la natation.
- Les classes de CP/CE1 et CE1 se sont rendues à la patinoire Lafayette de Besançon pour l'enseignement du patin sur glace tous les mardis matins du 29/11/21 au 28/01/22, à l'exception d'une séance pour chaque classe en raison des contraintes sanitaires (présence d'un ou plusieurs cas de COVID dans les classes).
- Les classes de CP, CP/CE1, CE1, CE2, CM1/CM2 et CM2 ont assisté au ciné-concert *La maison démontable* organisé par Les deux scènes en collaboration avec l'orchestre Victor-Hugo les lundi et mardi 13 et 14 décembre 2021.
- Les élèves des classes de CP, CP/CE1, CE1, CM1 ont assisté à un spectacle de cirque *Parbleu !* le jeudi 27 janvier 2022 au théâtre de l'Espace de Besançon.
- Les classes de CM1 et CM1/CM2 se sont rendues au Préponcet pour recevoir un enseignement de ski de fond les vendredis 7 et 14 janvier 2022. La troisième séance prévue le vendredi 21 janvier a dû être annulée pour des raisons sanitaires. Une date de remplacement a été proposée.
- Dans le cadre de la résidence d'artiste, les élèves des classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2 ont accueilli par deux fois Juliette Poulet, médiatrice culturelle de Clairvaux Les Lacs, dans les classes (les mardis 30/11/21 et 18/01/22 dans les classes de CE2 et CE2/CM1 et les mardis 07/12/21 et 25/01/22 pour les CM1 et CM1/CM2). Les enfants ont reçu un enseignement sur la préhistoire et l'archéologie en lien avec les sites de Chalain et de Clairvaux Les Lacs. Ils ont ensuite réalisé une sortie avec visite guidée à l'exposition de l'Espace Archéologique de Clairvaux-les-Lacs (mardi 1^{er} février pour les classes de CE2 et de CE2/CM1 et vendredi 4 février 2022 pour les classes de CM1 et CM1/CM2). Ils ont découvert la vie des villages lacustres, les maisons sur pilotis et ont réalisé des activités autour de l'alimentation et de la poterie notamment.

✓ Projets à venir :

- Théâtre des deux scènes (au théâtre de l'Espace de Besançon) :
 - Pour les CE1 et CE2: un spectacle bilingue français - langue des signes française *JeveuxJeveuxJeveux* le jeudi 17 mars 2022.
 - Pour les CE2/CM1 et CM1 : une représentation théâtrale *Ulysse, une odyssée philosophique en piscine* le jeudi 19 mai 2022.
 - Pour les CM1/CM2 et CM2 : une représentation théâtrale *Ulysse, une odyssée philosophique en piscine* le vendredi 20 mai 2022.
- Les classes de CE2/CM1 et CM2 se rendront au Préponcet de Mouthe pour 3 journées de ski de fond dans le cadre du projet « ski plaine » les jeudis 3, 10 et 17 mars 2022.
- Les classes de CM1 et CM1/CM2 rattraperont la sortie ski de fond annulée le 28/01. Elles se rendront aux Longevilles Mont D'Or le vendredi 11 mars 2022.

- Des rencontres sportives USEP sont prévues pour les 2 classes de CP et de CE2. Les dates restent à définir.
 - Activités d'orientation à la Citadelle de Besançon le mardi 15 mars 2022,
 - Activités d'orientation à Valdahon (Participation de LearnO) encadrées par les collégiens,
 - Activités d'orientation au musée des Maisons comtoises de Nancray,
 - Randonnée à Gonsans.

- Les élèves de CE2 n'ont pas reçu d'enseignement de la natation jusqu'alors. Comme la natation n'est envisagée que pour les élèves de cycle 2, cela signifierait qu'à l'issue de leur scolarité en élémentaire, ces enfants n'auront pas bénéficié de séances de natation. Pour cette raison, l'école fait le choix de privilégier les CE2 au regard des élèves de CP qui eux devraient pouvoir recevoir un enseignement de la natation au CE1 ainsi qu'au CE2. Les élèves de la classe de CP ne se rendront pas à la piscine comme cela avait été annoncé en début d'année. Les élèves de CE2 prendront leur place. Ils suivront un enseignement en natation au cours de 10 séances les jeudis matins du 31/03/22 au 30/06/22 avec la classe de CP/CE1.

- Les classes de CE2/CM1 et CM1 seront enseignées en patin sur glace les vendredis après-midis du 08/04/22 au 20/05/22.

- Projet Artothèque : 9 œuvres originales sur le thème du paysage ont été prêtées à l'école par la famille Peugeot. Elles sont exposées dans les couloirs de l'école depuis le 7 janvier jusqu'au début du mois d'avril. Les élèves de chaque classe réaliseront une production collective ou individuelle. Ces travaux seront exposés sur les vitres de la salle d'activités et du préau. L'exposition sera visible depuis l'extérieur via les cours de récréation. Elle sera accessible aux élèves et à leurs parents. Les dates de cette exposition restent à définir.

- La résidence d'artiste se poursuit avec deux interventions de Juliette Poulet dans les classes de CE2 et CE2/CM1 les mardis 1^{er} et 5 mars 2022, et dans les classes de CM1 et de CM1/CM2 les jeudis 10 mars et 14 avril 2022.

Une sortie à Champagnole est prévue au Musée d'archéologie et au site archéologique du Mont-Rivel (agglomération-sanctuaire gallo-romaine) avec une visite et un circuit guidés sur le site. Une dernière intervention à l'école pour faire le point sur la résidence d'artiste aura lieu mardi 21 juin (CE2 et CE2/CM1) et jeudi 23 juin (CM1 et CM1/CM2).

Merci aux parents qui accompagnent les classes lors les sorties scolaires.

4. Questions diverses :

* Retards des élèves :

Des enfants arrivent régulièrement à l'école après la sonnerie de 8h30 et de 13h45 obligeant l'enseignant de service à attendre pour fermer le portail et par conséquent pour rejoindre sa classe. Il arrive très souvent aussi que la directrice doive laisser sa classe sans surveillance pour ouvrir aux retardataires.

L'équipe enseignante demande donc aux parents de prendre les dispositions nécessaires pour respecter et faire respecter à leurs enfants les heures d'arrivée à l'école. Les portes de l'école sont ouvertes à partir de 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi. Un mot a été transmis aux familles via l'ENT Eclat. Merci par avance.

* Usage des parkings (pharmacie et mairie)

En début d'année, les parents d'élèves ont été informés par un mot dans les cahiers que le parking de la pharmacie était privé et réservé à la patientèle ainsi qu'au personnel. La pharmacie sollicite à nouveau l'école pour signaler les mêmes dysfonctionnements qu'en début d'année. Elle souligne la dangerosité du parking qui est trop étroit pour être utilisé comme un dépose-minute.

Un mot de rappel a été envoyé aux familles pour leur demander de respecter cet espace privé.

Les représentants de la commune informent le conseil d'école que des problèmes d'incivilité sur le parking de la mairie sont régulièrement constatés. Aussi, l'accès à cet espace sera prochainement limité.

De plus, la mairie informera les parents d'élèves des différentes possibilités offertes pour se garer à proximité de l'école.

*** Budget mairie :**

Une demande avait été formulée auprès de la commune pour augmenter le budget des fournitures scolaires. La municipalité avait été sensibilisée sur le coût des fournitures. Au-delà des cahiers et consommables il est nécessaire d'acheter dans une classe de CP par exemple des fichiers en mathématiques ainsi qu'en français pour la méthode de lecture. Pour information, le coût de ces deux fichiers s'élève à 25 €.

L'année civile précédente, la répartition du crédit entre les deux écoles n'avait pas été faite. Il n'y avait pas de somme d'argent allouée par élève.

Pour l'année civile 2022, le budget pour les fournitures scolaires a été voté par le conseil municipal. L'école disposera de 34 € par élève, incluant les dépenses en papier pour la photocopieuse ainsi que celles liées à la direction.

*** Renouvellement du matériel numérique actuel :**

Monsieur Nevers avait alerté la municipalité lors d'un conseil d'école de l'année précédente (18/03/2022) au sujet des vidéoprojecteurs en place depuis la construction de l'école. Ils commençaient à montrer des signes d'usure.

Depuis le début de l'année scolaire, certains vidéoprojecteurs ont été réparés par l'employé communal. Un autre a été remplacé par celui de la classe vide. Il n'y a cette fois plus de vidéoprojecteur de secours.

Afin de répondre à cette préoccupation de rénovation, la commune prévoit le relamping de tous les vidéoprojecteurs prochainement. Elle envisage également d'en changer deux par an jusqu'à renouvellement complet du parc informatique. De plus, le vidéoprojecteur de la salle de réunion sera branché en HDMI.

*** Questions de parents d'élèves :**

Les représentants de parents d'élèves étaient détenteurs d'une liste de questions à adresser aux différents acteurs du conseil d'école. Celles-ci n'ont pas été soulevées lors de la séance parce qu'elles n'ont pas été transmises aux participants avant la réunion. En effet, il était précisé sur l'invitation adressée à l'Asparele que les questions devaient parvenir à l'école, à la mairie ainsi qu'au périscolaire pour le 2 février. Les différents sujets doivent nécessairement être abordés en équipe avant le conseil d'école pour qu'une réponse soit apportée lors de la séance.

*** Diffusion du compte-rendu du conseil d'école :**

Afin d'augmenter la visibilité du compte-rendu du conseil d'école, il sera diffusé sur l'ENT à l'adresse des parents.

La date du prochain conseil d'école a été fixée au **jeudi 16 juin 2022 à 18h30**.

D. Prost,
Secrétaire de séance



A. Piquerey,
Directrice

